

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

C. P. Thompson à Edna Thoms, Michel Weber à Eva V. Durive, Julius F. Jacobsen à Annie Neeb, etc.

NAISSANCES.

Mmes V. J. Rey, un garçon; Louis Armistead, un garçon; Peter Cotogno, une fille.

DECES.

Henry Mitchell, 69 ans, 738 Napoléon; John M. Sutton, 45 ans, 2110 Poydras; Aug. Tholoz, 32 ans, 609 Pologne; etc.

TRIBUNAUX.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGES: A. M. ADOLLE. Comparutions: Geo. Whaley, violation de l'acte de 1910; Ferdinand George, actes de violence; etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Richard C. Sealy vs T. C. Kendall, réclamation de \$106; Jos. Augustus vs Mary Henry, demande de divorce.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES TESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, vous êtes malade. Gardez vos intestins libres et vous serez bien.



Mangez les bonbons du Candy Cathartio Pascarlets. Ils sont faits avec des ingrédients naturels et sont très efficaces.

White Furniture Co. vs W. G. Tebault Furniture & Realty Co.

The Henry Lochie Co. vs Chas. W. Hanna, réclamation de \$418.75 sur un compte courant; Quaker Realty Co. vs la Ville de la Nouvelle-Orléans, mandamus; etc.

Ventes inscrites au bureau d'allo-

Mme Robert L. Riley à Albert E. Hotard, terrain et portion, Lavergne, Verret, Patterson et Delaronde, \$5,500; Mme Emma M. Gastin à William Gasin, terrain, Rempart, St. Claude, Français et Champs-Elysées; etc.

FAITS DIVERS.

La Compagnie Hambourg-Amerika renonce à l'escala de la Nouvelle-Orléans.

Le président de l'Union Progressiste a reçu hier une lettre de M. E. L. Boas, agent général de la compagnie de Navigation Hambourg-Amerika à New York, l'informant qu'il renonce à l'obligation d'abandonner l'escala de la Nouvelle-Orléans pour les navires de cette ligne.

Brown est mis sous caution.

Par ordre de l'avocat de district Adams un mandat a été formé contre le nommé Walter E. Brown, ex-gérant de théâtres Dauphine et Lyric, l'accusant d'avoir opéré un détournement de 490 dollars dans les fonds qui lui étaient confiés.

Accusé de vol.

Un individu du nom de Peter Lenkeit, a été arrêté à l'angle des rues St-Pierre et Chartres, hier vers trois heures de l'après-midi. Il est accusé de s'être introduit dans le débit de Meunier de Alfred Leonhardt, rue St-Louis 1500, où il a fait main basse sur une somme \$98.

Mort à l'Hôpital.

Antoine Monetti, un habitant de Tickfaw, paroisse Tangipahoa, qui avait été grièvement blessé de deux coups de revolver tirés par un rival mercredi après-midi et qui avait été immédiatement amené à l'hôpital de charité de notre ville a succombé à ses blessures jeudi matin.

Le coupable, un nommé Raphael Rock, a été arrêté et écroué à la prison d'Amite sous une accusation de meurtre.

Les deux hommes avaient, paraît-il, une querelle au sujet d'une femme.

EN FETE

Les gens qui circulaient vers huit heures du soir sur le trottoir de droite, montaient vers les hauteurs du faubourg Poissonnière, et passaient devant la grande baie de l'immeuble énorme ouvert sur la cour au fond de laquelle s'élevait l'hôtel de Phono-tar M. Casimir Lebour, directeur de la banque Dupré, "le manager" comme disent les An-

Mgr LURY.

Mgr Lury, qui prêché la station quaragésimale à St-Augustin, nous fait savoir qu'il traitera dans ses instructions de l'apologie de la religion chrétienne; l'existence de Dieu et nos devoirs envers lui, nécessaire de la religion, divinité de Jésus-Christ prouvée par son caractère, la sublimité de sa doctrine et ses miracles.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans.

Règlements pour le Carême de 1911.

Conformes à l'Induit, accordé par Sa Sainteté Léon XIII le 3 août 1887, et renouvelé pour dix ans par Sa Sainteté Pie X le 15 mars 1908. Le saint temps du Carême commence le 1er Mars, qui est le jour du Mercredi des Cendres. 1. Le jeûne du Carême est obligatoire pour tous les Fidèles qui ont atteint l'âge de vingt-et-un ans accomplis, à moins d'en être dispensés pour des raisons légitimes. 2. Le Dimanche excepté, un seul vrai repas est permis pendant le jour. 3. Le soir, on peut prendre un léger repas, communément appelé la collation. 4. L'Eglise exempte du jeûne non seulement les personnes au-dessous de vingt-et-un ans, mais aussi les malades ou ceux dont la santé est si faible qu'ils ne peuvent sans danger observer cette loi, tels que les nourrices d'enfants et tous ceux qui sont assaillis à des travaux pénibles. 5. Le saint temps du Carême est non seulement un temps de abstinence des viandes, mais aussi un temps de pénitence et de bonnes œuvres que les fidèles doivent pratiquer d'une façon toute spéciale par l'ajournement de tout amusement mondain et l'exercice de la Charité Chrétienne. 6. Par une dispense spéciale, l'usage de la viande est permis à tous les repas le Lundi, le Mardi, le Jeudi, et le Samedi, à l'exception du Samedi des quatre-temps le 11 Mars et du Samedi Saint. Tous les jours du Carême, y compris les Dimanches, il est défendu de manger de la viande et du poisson au même repas. Le beurre, le fromage, le lait, et les œufs sont permis tous les jours du Carême. 7. Il n'est pas défendu de prendre, le matin, une tasse de café, de thé ou de chocolat, avec une tranche de pain. 8. Si l'on éprouve de la gêne à prendre son repas à midi, l'on peut changer l'ordre des repas, c'est-à-dire, prendre la collation à midi et le soir. 9. Il est permis d'appréter les aliments maigres avec de la graisse. 10. Ceux qui sont dispensés du jeûne peuvent manger de la viande plus d'une fois par jour, les jours où il est permis de faire gras. 11. En vertu d'un Induit qui nous a été accordé par Sa Sainteté Léon XIII le 15 mars 1887, et qui nous a été renouvelé par Sa Sainteté Pie X le 25 février 1908, Nous permettons à tous les ouvriers et à leurs familles de faire gras au principal repas, tous les jours de jeûne et d'abstinence, à l'exception du Vendredi, du Mercredi des Cendres, du Mercredi et du Samedi de la Semaine Sainte et de la Vigile de la Noël. De même, tout membre d'une famille - que ce soit le père, le fils ou la fille - ayant à sa charge le soin de cette famille et jouissant du privilège de l'Induit, peut le communiquer à la famille toute entière. 12. Ceux qui sont légitimement dispensés du jeûne et de l'abstinence peuvent manger de la viande plus d'une fois, les jours où-ci-dessus mentionnés. Néanmoins, même à ceux qui jouissent de ce privilège, il ne serait pas permis de se servir de la viande et du poisson au même repas. 13. Comme le Carême est éminemment un temps de pénitence, nous engageons fortement ceux qui usent de cet Induit, de faire d'autres actes de mortification, tels que l'abstinence de liqueurs enivrantes, l'abstinence de tout autre amusement profane. Tous les Catholiques en Age de recevoir la Sainte Communion sont tenus de faire leurs Pâques à partir du premier Dimanche du Carême jusqu'au Dimanche de la Trinité. Les parents sont strictement obligés de prendre les mesures nécessaires pour que leurs petits enfants, qui ont atteint l'âge de discrétion ou de raison, puissent recevoir dignement les Sacraments de Pénitence et de la Sainte Eucharistie. Par mandement de Monseigneur l'Archevêque. PIERRE SCOTTI, Chancelier.

Convention des Sociétés Catholiques de la Louisiane.

La neuvième convention annuelle de la Fédération Louisianaise des Sociétés Catholiques sera tenue à la Nouvelle-Orléans les 23 et 24 avril. Cette convention s'ouvrira le dimanche 23 avril à 11 heures du matin par une messe pontificale qui sera suivie d'un meeting auquel le public sera invité. Le président de la Fédération, M. Charles I. Denéchaud, a nommé le comité suivant pour s'occuper des préparatifs de cette convention: M. Dr L. M. Froust, président; M. J. St. Paul, Dr Félix Gaudin, Dr Stafford, Ed P. Foley, Thomas D. Dimitry, William Le Monnier, J. P. O'Leary, L. E. Thomas, P. S. Augustin, Thomas A. Badaux, de Thibodeaux; Très Rév. Emile Matern, S. J.; Rév. Peter Scotti, Rév. R. O'Regan, C. S. S. R.; Rév. Leander M. Roth, de Mandeville, Lne.

TESTAMENT.

Le testament de feu Adolphe A. Castanedo a été homologué hier à la Cour civile de District. Le défunt légua à sa femme Louise S. Castanedo tous les biens dont il pouvait disposer au moment de sa mort et nomme son fils Walter Castanedo exécuteur testamentaire.

Echos du Carnaval.

L'identité des individus qui avaient l'idée d'organiser une parade macabre représentant des électeurs défunts déposant leur bulletin de vote dans l'urne, le jour du Mardi Gras, a été finalement établie. Les organisateurs de cette mascarade étaient M. M. Thomas Skipwith, Thomas D. Flynn, F. H. Perkins Jr., C. A. Ducamp, Thomas T. Barr, E. F. Henriques et Dr Kahle, tous bien connus à la Nouvelle-Orléans. Ce cortège, comme on s'en souvient, avait été arrêté par ordre de l'inspecteur de police Reynolds, après avoir défilé pendant quelques heures dans les rues du centre de la ville.

Comparation de trois voleurs.

John E. Morgan, Chas Russell et Robert Grosinger, les trois jeunes bandits accusés d'avoir enfoncé la vitrine du magasin de bijouterie De Luce, rue du Canal pour y commettre un vol, ont comparu hier matin devant le juge Baker de la Cour criminelle de District. Les inculpés ont demandé l'ajournement du procès en prétendant qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de charger un avocat de leur défense. Le juge leur a accordé un délai de 10 jours en déclarant que si d'ici là ils n'avaient pas trouvé un défenseur, la Cour en nommerait un d'office.

HOTEL DE VILLE.

Le commissaire des Travaux Publics, M. Smith, et l'ingénieur de la ville, M. Hardee, ont annoncé hier au maire Behrman qu'après inspection ils avaient définitivement accepté le pavé des rues Dauphine, Iberville, Hurst et Atlanta.

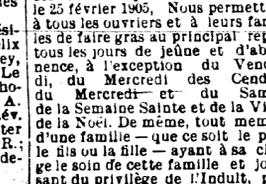
Suicide dans une prison.

Lac Charles, Loe, 2 mars - J. Pelogru, âgé de 23 ans condamné à cinq ans de travaux forcés pour faux, s'est suicidé cet après-midi dans sa cellule en se coupant la gorge au moyen d'un rasoir. La mort a été instantanée.

VOL.

Des voleurs sont entrés dans une maison inoccupée rue Prytanée 2039 hier matin et après avoir dévasté les appartements en ont emporté des chandeliers et des tuyaux, le tout évalué à \$125.

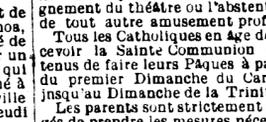
JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, S. ADER, Président et Gérant, Vice-Président, EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Ed Rempart PHONE 3-2600-408

AMUSEMENTS.

TULANE Co Soir et Toute la Semaine Matinée Mer. et Sam. 2 à 5. PRINX: Soir et Mat. Sam. 50c à \$1.50. Matinée Mer. et Sam. 10c à \$1.00. CHARLES FROHMAN Présente The DOLLAR PRINCESS AVEC UN BEAU PERSONNEL DE 75. Madame Sherry. 28 fév-51

THEATRE DE L'OPERA. Troisième Grand Opéra Français de Jules Layolle. - Jules Layolle, Directeur. Dernière Saison. CE SOIR, A 8 HEURES. "CARMEN" Et Grande Ballette. Samedi soir, "Thaïs". Dimanche, Matinée à 1 heure, "Le Trouvère". Dimanche soir, à 8 heures, "Les Dragons de Villars". Bureau de location chez Weislin - 9 A. M. à 5 P. M. 3 mars-11

LYRIC 6 Grands Actes - 6 A 11 A. M. 11 P. M. Exécution de Vues Mouvantes. Venez Quand il Vous Plaira. Retenez Au-delà Longtemps Que Vous Voulez.

SHUBERT LATEST MOTION PICTURES. 10c. 11 A. M. 11 P. M. Retenez Au-delà Longtemps Que Vous Voulez.

CENTRAL NATIONAL INS. CO., CHICAGO. H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat, 411 Heinen Building. Exposé de Situation Annuel de la Central Fire Insurance Company of Chicago.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publié en conformité avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1905: Capital payé.....\$300,000.00 Actif, moins capital et surplus.....778,178.88 Surplus.....130,157.48 Primes reçues en Louisiane.....8,048.77 1910: Incendies.....39.40 Pertes payées en Louisiane.....120,157.48 1910: Incendies.....39.40 Pertes payées en Louisiane.....120,157.48

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu DIMANCHE, 5 mars, à cinq heures du soir au siège de la Société, rue Ste-Anne. Ordre du jour: Amendement à l'Article IV Paragraph 1. J. M. VERONOLLE, Président. J. DE LAAGE, Secrétaire. 5 mars-51

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-01. Renseignements demandés sur: Abadie, Mme, née Henriette Gailhat. Arrébot-Natou, Marcelin, Bernadas, Protails Bertrand, Etienne, Jean Louis Auguste. Haure, Hiriogoyen. Larambe, Henri. Margolin, M. l'abbé Maurice. Michel, Edmond. Documents militaires à remettre: Canal, Gaston Auguste. Fourmigué, Louis Jules. Pons, Albert. 01-1907

GRESCENT La Soir et toute la semaine Matinée Mer. et Sam. 2 à 5. PRINX: Soir et Mat. Sam. 50c à \$1.50. Matinée Mer. et Sam. 10c à \$1.00. La véritable Comédie Musicale A WINNING MISS AVEC MAX BLOOM. Semaine Prochaine.....BEVERLY 28 fév-51

Orpheum Phone Main 333. Matinée.....10 à 50c Soir.....10c à 75c DINKE LAFFEL CHRISTMAS FAMILLE JOSEPH ADRIEN MANN MIN AYOE MEKAY & CANTWELL TROUPE NABBA CHAN, MONTREIL & CO. COFF PHILLIPS ORCHESTRE AUGUSTE KINODROME 28 fév-51

PETITES ANNONCES. MESSAGES - Nous sommes grandement en mesure de vous offrir la nouvelle méthode perfectionnée de nos services de messagerie et pour toujours les chevaux droits. Nous avons obtenu le droit exclusif de l'enseignement des opérations qui ont été approuvées par le département de l'agriculture. Apprenez le manège. Pas de concurrence. Clients attendent nos guides. Nos enseignants sont le maître de manège, le maître de la force, électrique et mécanique. Venez en écrire: Collège Moier, 516 rue St-Charles, 25 fév-51

ACCIDENT FATAL Oscar Matthew, un ouvrier de couleur, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie hier vers quatre heures de l'après-midi. Il travaillait dans les éleveurs Stuyvesant, au pied de la rue Neuvième, lorsqu'il est tombé par une des ouvertures et a été enterré sous plusieurs tonnes de froment. Quand il a été retrouvé le malheureux avait été étouffé. Un nommé Joseph Butzmann, domicilié 631 rue Hennessey, reconnu coupable d'avoir battu sa femme a été condamné à 25 d'amende ou 60 jours de prison, hier par le juge Acoulin. Mme Butzmann, principal témoin à charge a déclaré qu'elle avait été frappée par son mari sans aucune raison. INCENDIE Hier après midi, à quatre heures et demie, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage rue Constance 2820, occupé par Henry Weber. La bâtisse, évaluée à \$700, a été entièrement détruite. La maison voisine, appartenant à J. H. Todd, et occupée par Peter Beaulieu, a subi des dommages d'environ \$600.

AMUSEMENTS.

TULANE Co Soir et Toute la Semaine Matinée Mer. et Sam. 2 à 5. PRINX: Soir et Mat. Sam. 50c à \$1.50. Matinée Mer. et Sam. 10c à \$1.00. CHARLES FROHMAN Présente The DOLLAR PRINCESS AVEC UN BEAU PERSONNEL DE 75. Madame Sherry. 28 fév-51

THEATRE DE L'OPERA. Troisième Grand Opéra Français de Jules Layolle. - Jules Layolle, Directeur. Dernière Saison. CE SOIR, A 8 HEURES. "CARMEN" Et Grande Ballette. Samedi soir, "Thaïs". Dimanche, Matinée à 1 heure, "Le Trouvère". Dimanche soir, à 8 heures, "Les Dragons de Villars". Bureau de location chez Weislin - 9 A. M. à 5 P. M. 3 mars-11

LYRIC 6 Grands Actes - 6 A 11 A. M. 11 P. M. Exécution de Vues Mouvantes. Venez Quand il Vous Plaira. Retenez Au-delà Longtemps Que Vous Voulez.

SHUBERT LATEST MOTION PICTURES. 10c. 11 A. M. 11 P. M. Retenez Au-delà Longtemps Que Vous Voulez.

CENTRAL NATIONAL INS. CO., CHICAGO. H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat, 411 Heinen Building. Exposé de Situation Annuel de la Central Fire Insurance Company of Chicago.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publié en conformité avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1905: Capital payé.....\$300,000.00 Actif, moins capital et surplus.....778,178.88 Surplus.....130,157.48 Primes reçues en Louisiane.....8,048.77 1910: Incendies.....39.40 Pertes payées en Louisiane.....120,157.48 1910: Incendies.....39.40 Pertes payées en Louisiane.....120,157.48

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu DIMANCHE, 5 mars, à cinq heures du soir au siège de la Société, rue Ste-Anne. Ordre du jour: Amendement à l'Article IV Paragraph 1. J. M. VERONOLLE, Président. J. DE LAAGE, Secrétaire. 5 mars-51

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-01. Renseignements demandés sur: Abadie, Mme, née Henriette Gailhat. Arrébot-Natou, Marcelin, Bernadas, Protails Bertrand, Etienne, Jean Louis Auguste. Haure, Hiriogoyen. Larambe, Henri. Margolin, M. l'abbé Maurice. Michel, Edmond. Documents militaires à remettre: Canal, Gaston Auguste. Fourmigué, Louis Jules. Pons, Albert. 01-1907

GRESCENT La Soir et toute la semaine Matinée Mer. et Sam. 2 à 5. PRINX: Soir et Mat. Sam. 50c à \$1.50. Matinée Mer. et Sam. 10c à \$1.00. La véritable Comédie Musicale A WINNING MISS AVEC MAX BLOOM. Semaine Prochaine.....BEVERLY 28 fév-51

Orpheum Phone Main 333. Matinée.....10 à 50c Soir.....10c à 75c DINKE LAFFEL CHRISTMAS FAMILLE JOSEPH ADRIEN MANN MIN AYOE MEKAY & CANTWELL TROUPE NABBA CHAN, MONTREIL & CO. COFF PHILLIPS ORCHESTRE AUGUSTE KINODROME 28 fév-51

PETITES ANNONCES. MESSAGES - Nous sommes grandement en mesure de vous offrir la nouvelle méthode perfectionnée de nos services de messagerie et pour toujours les chevaux droits. Nous avons obtenu le droit exclusif de l'enseignement des opérations qui ont été approuvées par le département de l'agriculture. Apprenez le manège. Pas de concurrence. Clients attendent nos guides. Nos enseignants sont le maître de manège, le maître de la force, électrique et mécanique. Venez en écrire: Collège Moier, 516 rue St-Charles, 25 fév-51

ACCIDENT FATAL Oscar Matthew, un ouvrier de couleur, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie hier vers quatre heures de l'après-midi. Il travaillait dans les éleveurs Stuyvesant, au pied de la rue Neuvième, lorsqu'il est tombé par une des ouvertures et a été enterré sous plusieurs tonnes de froment. Quand il a été retrouvé le malheureux avait été étouffé. Un nommé Joseph Butzmann, domicilié 631 rue Hennessey, reconnu coupable d'avoir battu sa femme a été condamné à 25 d'amende ou 60 jours de prison, hier par le juge Acoulin. Mme Butzmann, principal témoin à charge a déclaré qu'elle avait été frappée par son mari sans aucune raison. INCENDIE Hier après midi, à quatre heures et demie, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage rue Constance 2820, occupé par Henry Weber. La bâtisse, évaluée à \$700, a été entièrement détruite. La maison voisine, appartenant à J. H. Todd, et occupée par Peter Beaulieu, a subi des dommages d'environ \$600.

AMUSEMENTS.

TULANE Co Soir et Toute la Semaine Matinée Mer. et Sam. 2 à 5. PRINX: Soir et Mat. Sam. 50c à \$1.50. Matinée Mer. et Sam. 10c à \$1.00. CHARLES FROHMAN Présente The DOLLAR PRINCESS AVEC UN BEAU PERSONNEL DE 75. Madame Sherry. 28 fév-51

THEATRE DE L'OPERA. Troisième Grand Opéra Français de Jules Layolle. - Jules Layolle, Directeur. Dernière Saison. CE SOIR, A 8 HEURES. "CARMEN" Et Grande Ballette. Samedi soir, "Thaïs". Dimanche, Matinée à 1 heure, "Le Trouvère". Dimanche soir, à 8 heures, "Les Dragons de Villars". Bureau de location chez Weislin - 9 A. M. à 5 P. M. 3 mars-11

LYRIC 6 Grands Actes - 6 A 11 A. M. 11 P. M. Exécution de Vues Mouvantes. Venez Quand il Vous Plaira. Retenez Au-delà Longtemps Que Vous Voulez.

SHUBERT LATEST MOTION PICTURES. 10c. 11 A. M. 11 P. M. Retenez Au-delà Longtemps Que Vous Voulez.

CENTRAL NATIONAL INS. CO., CHICAGO. H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat, 411 Heinen Building. Exposé de Situation Annuel de la Central Fire Insurance Company of Chicago.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publié en conformité avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1905: Capital payé.....\$300,000.00 Actif, moins capital et surplus.....778,178.88 Surplus.....130,157.48 Primes reçues en Louisiane.....8,048.77 1910: Incendies.....39.40 Pertes payées en Louisiane.....120,157.48 1910: Incendies.....39.40 Pertes payées en Louisiane.....120,157.48

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu DIMANCHE, 5 mars, à cinq heures du soir au siège de la Société, rue Ste-Anne. Ordre du jour: Amendement à l'Article IV Paragraph 1. J. M. VERONOLLE, Président. J. DE LAAGE, Secrétaire. 5 mars-51

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-01. Renseignements demandés sur: Abadie, Mme, née Henriette Gailhat. Arrébot-Natou, Marcelin, Bernadas, Protails Bertrand, Etienne, Jean Louis Auguste. Haure, Hiriogoyen. Larambe, Henri. Margolin, M. l'abbé Maurice. Michel, Edmond. Documents militaires à remettre: Canal, Gaston Auguste. Fourmigué, Louis Jules. Pons, Albert. 01-1907

GRESCENT La Soir et toute la semaine Matinée Mer. et Sam. 2 à 5. PRINX: Soir et Mat. Sam. 50c à \$1.50. Matinée Mer. et Sam. 10c à \$1.00. La véritable Comédie Musicale A WINNING MISS AVEC MAX BLOOM. Semaine Prochaine.....BEVERLY 28 fév-51

Orpheum Phone Main 333. Matinée.....10 à 50c Soir.....10c à 75c DINKE LAFFEL CHRISTMAS FAMILLE JOSEPH ADRIEN MANN MIN AYOE MEKAY & CANTWELL TROUPE NABBA CHAN, MONTREIL & CO. COFF PHILLIPS ORCHESTRE AUGUSTE KINODROME 28 fév-51

PETITES ANNONCES. MESSAGES - Nous sommes grandement en mesure de vous offrir la nouvelle méthode perfectionnée de nos services de messagerie et pour toujours les chevaux droits. Nous avons obtenu le droit exclusif de l'enseignement des opérations qui ont été approuvées par le département de l'agriculture. Apprenez le manège. Pas de concurrence. Clients attendent nos guides. Nos enseignants sont le maître de manège, le maître de la force, électrique et mécanique. Venez en écrire: Collège Moier, 516 rue St-Charles, 25 fév-51

ACCIDENT FATAL Oscar Matthew, un ouvrier de couleur, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie hier vers quatre heures de l'après-midi. Il travaillait dans les éleveurs Stuyvesant, au pied de la rue Neuvième, lorsqu'il est tombé par une des ouvertures et a été enterré sous plusieurs tonnes de froment. Quand il a été retrouvé le malheureux avait été étouffé. Un nommé Joseph Butzmann, domicilié 631 rue Hennessey, reconnu coupable d'avoir battu sa femme a été condamné à 25 d'amende ou 60 jours de prison, hier par le juge Acoulin. Mme Butzmann, principal témoin à charge a déclaré qu'elle avait été frappée par son mari sans aucune raison. INCENDIE Hier après midi, à quatre heures et demie, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage rue Constance 2820, occupé par Henry Weber. La bâtisse, évaluée à \$700, a été entièrement détruite. La maison voisine, appartenant à J. H. Todd, et occupée par Peter Beaulieu, a subi des dommages d'environ \$600.

filie a changé de résidence. Elle est cachée dans un endroit où il n'est pas facile de la découvrir, sans un fil spécial. Ce fil, je te le donnerai le jour où tu m'accorderas, en échange, la clef de ta chambre à coucher à défaut de celle de ton cœur qui, j'en ai peur, ne sera fermée à jamais. Alors, quand, et ce n'est qu'une question de jours, j'entrerai en maître dans ce nid d'amour, tes larmes ne seront plus sur mon passage: ton Elvire, la rousse, ne me regardera plus de bas en hautes en me demandant: "C'est à mademoiselle que monsieur le comte désire parler?" Tu seras vraiment madame d'Andelle ou ta Madeleine, l'enfant de l'autre, l'enfant de M. de Rouvres, que je hais, restera dans l'air où elle est moins bien que dans son paradis de Yartze! J'ai dit.... Tu choisiras..... Etre madame Raoul d'Andelle, avec les bénéfices et les charges du mariage, ou ne jamais revoir cette fille d'une violence à laquelle je n'ai jamais cru, s'il faut te déshabiller ma pensée, dans une heure de complète franchise..... C'est mon minimum, à prendre ou à laisser.

d'un cadavre, le corps inerte gisait sur la sole du fauteuil et s'abattit sur le tapis. Le rideau qui fermait le salon voisin s'écarta soudain et une jeune femme s'élança dans la chambre en s'écriant: -Mathilde! En même temps, la porte du cabinet de toilette s'ouvrit. Elvire, le marquis d'Andelle et madame de Marans entrèrent. Raoul d'Andelle eut un sourire désagréable: -Ah! vous étiez là et vous m'écoutez! dit-il. Un gnet-apens..... de l'espionnage, c'est complet. -Miserable! dit madame de Marans. Vous l'assassiniez! Il ricana: -Exagération, uné syncope... une émotion un peu forte! -Raoul... voulez dire l'ancien mari? Le mari de Mathilde lui coupa la parole. -Mon père, répliqua-t-il d'une voix affaibli, j'en ai assez de vos homélies, de vos discours et de vos sermons. Laissez-moi mener mes affaires comme je l'entends. Vous avez trop mal conduit les vôtres pour que je tienne à vos leçons. Je viens de proposer à mademoiselle de Fel, ma femme un simple marché, un échange, donnant donnant..... Si elle accepte, la paix est faite; si elle refuse, la guerre continue. C'est d'une simplicité enfantine. Maintenant, elle n'a qu'à réfléchir....

C'est son affaire. J'ai pour elle les meilleurs sentiments du monde, mais elle cédera et sera à moi, corps et biens, comme c'est son devoir, ou rien à faire! Il s'indigna railleusement devant madame de Marans et les autres témoins de cette scène en disant: -Mesdames, j'ai bien l'honneur..... Il sortit aussi calme et aussi satisfait en apparence que s'il eût passé un instant dans un théâtre et assisté à un acte vraiment intéressant. Entourée de soins, le front baigné d'eau fraîche, ranimée par les soins qu'on lui faisait respirer, Mathilde passa ses bras autour du cou de sa tante et murmura à son oreille et à celle de son amie: -Rien ne me sera épargné! j'aurai bu la calice jusqu'à la lie! Et elle s'évanouit de nouveau.

glais, s'arrêtaient un instant et pensaient: -On va gobeloter sérieusement entre ces quatre maraillies. Il leur semblait qu'à travers l'espace des parfums de foies gras et de gousses d'abondamment truffées leur chatoillaient les papilles. La façade de la vieille maison bâtie au milieu d'un parc par quelque financier du temps de Louis XV, à cette époque lointaine où le terrain n'était pas cher, resplendissait et sentait la bonafaille et la joie. Discrètement. M. Lebour, Casimir, était un représentant de cette grande bourgeoisie, silencieuse et prudente, qui ne tient pas à faire parler d'elle ni à jeter de la poudre aux yeux des petites gens. Elle s'estime au-dessus de ces vanités. Mais, à travers la gaze des rideaux, derrière les persiennes closes, des rayons jaunes d'or filtraient d'un bout à l'autre du bâtiment; les lanternes dressées aux deux côtés du perron, les girandoles du vestibule à petites carreaux annonçaient la grande réception; le ya et vient des coups qui entrèrent et sortaient après avoir déposés leurs maîtres au pied de la marquise, les dames en cheveux et en robes à traîne, les messieurs en frac, sentaient la gala. A l'intérieur, mademoiselle Noémi était dans ce qu'on peut

appeler tous ses états. Comme en réalité c'était elle qui remplissait à l'hôtel Lebour les fonctions de majordome, elle avait en à dresser le menu, à veiller à son exécution, à commander le cuisinier, les valets de pied, le maître d'hôtel. Elle exigeait un service parfait. C'était une règle. Maitresse de maison accomplie, elle y tenait la main. Mais pourquoi, ce soir-là, se montrait elle plus difficile qu'à l'ordinaire, plus nerveuse? Pourquoi s'était-elle occupée de sa toilette avec un soin particulier? Pourquoi avait-elle essayé trois robes de soirée sans parvenir à les trouver assez bien tonnées, en un mot ce qu'il fallait? Sans doute la petite fête avait une cause sérieuse, qui pouvait expliquer ce désir de briller, de prouver à celui qui en était la cause, à son héros, qu'on tenait à lui montrer une certaine satisfaction de ses succès. L'affaire en valait la peine. La banque Dupré avait beau être habitée aux victoires financières, être à juste titre de quatre-vingts ans de prospérité ininterrompues, son triomphe au Transvaal méritait d'être célébré avec une vraie solennité. C'était ce qu'on allait faire. Au salon la réunion était pressée au complet. Le grand Samsou, Samsou la

fête, comme on l'appelait à la banque, assis près des trois rentières, qui venaient ou vieilles filles, car mademoiselle Badot, Eugénie, fille d'un agent de change puissamment riche, n'avait jamais connu les agréments du mariage et leur témoignait en toute occasion un dédain, sinon assurément, puisque les prétendants ne lui avaient pas manqué - Samsou, toujours rieur et bon enfant, qui se